CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Formations professionnelles — présentiel et distanciel

ORGANISME
MCC ACADÉMIE
SIRET 837 866 524 00023
19 rue des Fontinettes, 62100 Calais

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ
N° 32591003659
Préfet de région Hauts-de-France

CERTIFICATION QUALIOPI
N° F1554-1-R1
Du 28/01/2025 au 27/01/2028

CONTACT
09 74 98 59 11
contact@mccacademie.com

SOMMAIRE

§ Préambule
1 Inscription
2 Tarifs et paiement
3 Rétractation, annulation, remplacement
4 Annulation ou modification à l'initiative de MCC Académie
5 Responsabilité et assurance
6 Accessibilité et situation de handicap
7 Réclamations
8 Propriété intellectuelle
9 Données personnelles
11 Droit applicable et juridiction compétente

§ PRÉAMBULE

MCC ACADÉMIE, SIRET 837 866 524 00023, dont le siège social est situé 19 rue des Fontinettes, 62100 Calais, organise et dispense des formations professionnelles. Son activité de dispensateur de formation est enregistrée sous le numéro 32591003659 auprès du préfet de région Hauts-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

MCC ACADÉMIE est titulaire du certificat Qualiopi n° F1554-1-R1, valable du 28 janvier 2025 au 27 janvier 2028.

La signature par le Client des présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») emporte leur acceptation pleine et entière. Les CGV prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord-cadre ou accord commercial spécifique conclu avec

lui. Tous autres documents de MCC ACADÉMIE, tels que prospectus ou catalogues, n'ont qu'une valeur indicative. Le fait que MCC ACADÉMIE ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

1 INSCRIPTION

L'inscription s'effectue par téléphone au 09 74 98 59 11, par courrier électronique à contact@mccacademie.com, ou par courrier postal adressé à MCC ACADÉMIE, 19 rue des Fontinettes, 62100 Calais.

L'inscription est prise en compte à réception du contrat ou de la convention de formation professionnelle ainsi que des présentes CGV, dûment signés et revêtus du cachet commercial lorsqu'il existe. Elle doit être réalisée au plus tard un mois avant le démarrage de la formation.

Pour les formations à distance, il appartient au participant de s'assurer de la bonne configuration de son matériel informatique avant la formation, dans les délais impartis.

2 TARIFS ET PAIEMENT

Les tarifs sont indiqués hors taxes et majorés, le cas échéant, des droits et taxes en vigueur. Ils comprennent la formation, la documentation pédagogique remise pendant la formation et les fichiers électroniques mis à disposition le cas échéant.

Sauf accord particulier, le règlement intégral intervient avant le début de la formation, comptant et sans escompte, à réception de facture.

En cas de prise en charge par un opérateur de compétences, l'accord de financement doit parvenir à MCC ACADÉMIE avant le premier jour de la formation. À défaut, le Client est facturé de l'intégralité du coût de la formation. En cas de prise en charge partielle, la part non prise en charge est facturée directement au Client.

Toute facture non payée à échéance porte de plein droit intérêt au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de dix points. À défaut de paiement d'une seule facture à son échéance, l'intégralité des sommes dues par le Client devient immédiatement exigible. Toute facture recouvrée par le service contentieux est majorée, à titre de clause pénale non réductible au sens de l'article 1231-5 du Code civil, d'une indemnité fixée à quinze pour cent du montant des sommes exigibles.

Pour toute question relative aux conditions tarifaires : 09 74 98 59 11 ou contact@mccacademie.com.

3 RÉTRACTATION, ANNULATION, REMPLACEMENT

ARTICLE 3.1

Droit de rétractation du Client

Le Client dispose d'un délai de **quatorze jours calendaires à compter de la signature** du contrat ou de la convention de formation pour se rétracter, **sans frais ni pénalité**. La rétractation est notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courrier électronique avec accusé de réception, adressée à **contact@mccacademie.com**.

ARTICLE 3.2

Annulation après l'expiration du délai de rétractation

Toute annulation doit être communiquée par écrit pour être prise en compte. **Passé le délai de quatorze jours mentionné à l'article 3.1**, le montant reste dû en totalité à MCC ACADÉMIE.

ARTICLE 3.3

Absence du participant

Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté, ou à laquelle il n'a assisté que partiellement, est due en totalité.

ARTICLE 3.4

Remplacement d'un participant

Les remplacements de participants sont admis à tout moment et sans frais, sous réserve d'en informer MCC ACADÉMIE par écrit et de lui transmettre les nom et coordonnées du remplaçant au plus tard la veille de la formation.

4 ANNULATION OU MODIFICATION À L'INITIATIVE DE MCC ACADÉMIE

MCC ACADÉMIE se réserve le droit d'annuler une formation dont l'effectif serait jugé insuffisant sur le plan pédagogique, au plus tard quatorze jours calendaires avant la date prévue. Dans ce cas, les sommes déjà réglées sont intégralement remboursées ou reportées sur une session ultérieure, au choix du Client.

MCC ACADÉMIE se réserve également le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement ou le contenu de son programme, ou de remplacer un formateur, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. Le Client en est informé dans les meilleurs délais.

MCC ACADÉMIE se réserve enfin le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, de refuser toute inscription ou tout accès à un Client qui ne serait pas à jour de ses paiements, et d'exclure tout participant ayant procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription.

5 RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE

L'employeur, ou selon le cas le participant, s'oblige à souscrire et à maintenir, en prévision et pendant la durée de la formation, une assurance de responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels et immatériels, directs et indirects, susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de MCC ACADÉMIE ou des participants.

La responsabilité de MCC ACADÉMIE ne saurait être engagée en cas de dommage résultant du non-respect, par le participant, des consignes de sécurité et des règles d'hygiène qui lui sont communiquées, notamment dans le règlement intérieur.

6 ACCESSIBILITÉ ET SITUATION DE HANDICAP

MCC ACADÉMIE s'engage à étudier toute demande d'adaptation formulée par un participant en situation de handicap, qu'elle porte sur les horaires, le rythme, le poste de travail, les supports ou les modalités d'évaluation.

Le référent handicap est M. Mahidi Gourgane — 09 74 98 59 11 — contact@mccacademie.com. Il contacte le participant dans un délai de **72 heures ouvrées** à compter du signalement et lui propose une solution d'adaptation au plus tard **15 jours ouvrés** avant l'entrée en formation.

Lorsque MCC ACADÉMIE n'est pas en mesure de répondre seule au besoin exprimé, elle mobilise la Ressource Handicap Formation de l'Agefiph Hauts-de-France, Cap emploi, la MDPH, France Travail ou le médecin du travail du participant, afin de construire une solution adaptée ou de l'orienter vers un dispositif approprié.

7 RÉCLAMATIONS

Toute réclamation relative à l'organisation, au contenu, au formateur, aux locaux ou à la relation administrative est adressée par écrit à contact@mccacademie.com, ou par courrier à MCC ACADÉMIE, 19 rue des Fontinettes, 62100 Calais.

Chaque réclamation est enregistrée et fait l'objet d'un accusé de réception dans un délai de **48 heures ouvrées**. MCC ACADÉMIE y apporte une réponse écrite dans un délai de **15 jours ouvrés** à compter de la réception, en précisant, le cas échéant, l'action corrective mise en œuvre. Lorsque l'analyse requiert un délai supérieur, le réclamant en est informé avant l'échéance, avec indication du motif et du nouveau délai.

8 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les supports de cours et autres ressources pédagogiques sont mis à la seule disposition des participants à la formation. Le Client s'interdit de les reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, de les adapter, les modifier, les traduire, les représenter, les commercialiser ou les diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations, ou à des tiers, sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de MCC ACADÉMIE ou de ses ayants droit.

9 DONNÉES PERSONNELLES

MCC ACADÉMIE s'engage à ce que la collecte et le traitement des données personnelles du Client et des participants soient conformes à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi qu'au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, dit « règlement général sur la protection des données ».

Ces données sont collectées aux fins de gestion de l'inscription, de suivi pédagogique et administratif de la formation, de respect des obligations légales de MCC ACADÉMIE et de justification de la prise en charge auprès des financeurs.

Le responsable de traitement est MCC ACADÉMIE, représentée par son dirigeant, M. Mahidi Gourgane.

Les données sont conservées pendant trois ans à compter du dernier contact pour les demandes n'ayant pas donné lieu à inscription, pendant cinq ans à compter de la fin de la formation pour les pièces du dossier de formation — contrat, feuilles d'émargement, évaluations, attestations — et pendant dix ans pour les pièces comptables, conformément à l'article L123-22 du Code de commerce. Les dossiers financés par le compte personnel de formation sont conservés selon les exigences applicables aux organismes référencés sur la plateforme de la Caisse des dépôts.

Le Client et les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, qu'ils peuvent exercer en écrivant à MCC ACADÉMIE, 19 rue des Fontinettes, 62100 Calais, ou en appelant le 09 74 98 59 11.

11 DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Le présent accord est régi par le droit français. En cas de contestation sur l'interprétation ou l'exécution de l'une de ces dispositions, les parties s'efforcent d'abord de trouver une solution amiable.

À défaut d'accord, et lorsque le Client a la qualité de professionnel, le tribunal de commerce du ressort du siège social de MCC ACADÉMIE est seul compétent. Lorsque le Client a la qualité de consommateur, le litige est porté devant la juridiction compétente selon les règles de droit commun.

MCC ACADÉMIE barber & coiffeur
19 rue des Fontinettes, 62100 Calais
09 74 98 59 11 · contact@mccacademie.com
mcc-academie.com